



## Ordonnance de télécom CRTC 2007-8

Ottawa, le 12 janvier 2007

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Requérante</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	61	le 8 décembre 2006
MTS Allstream Inc.	608	le 6 décembre 2006
MTS Allstream Inc.	609	le 13 décembre 2006
TELUS Communications Company	244	le 7 décembre 2006

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*